



CLUB SPORTIF ET
ATHLÉTIQUE DU
KREMLIN-BICÊTRE

N° 93

DATE DE PARUTION
FEVRIER 2005

ISSN : 0754 - 1341

Dans ce numéro :

Assemblée Générale 2 - 6
*du CSAKB - Compte-
rendu*

Comité Directeur 6
*Électif - Résultat des
élections*

KB Sport

Le Journal du Sportif Kremlinois

Compte-rendu d'Assemblée Générale



Le mot de l'ex-Président

Cette rentrée a été un peu différente, puisque c'est la dernière fois que je fais l'édito.

Comme je l'avais annoncé lors du dernier KB sport, je ne me représentais pas aux élections du mois de décembre. Nous avons maintenant une charmante présidente de 28 ans ; il s'agit de Anne DUMONT.

Sabreuse au CSAKB, elle a aussi

côtoyé le haut niveau en intégrant l'équipe de France.

Aujourd'hui, en retrait des compétitions elle a voulu donner un peu de son temps libre au bénévolat. C'est une personne très mature, pleine de courage et d'enthousiasme pour mener à bien cette mission.

Début janvier, Mr GALLY qui avait été trésorier de la section natation est décédé.

Il laisse le souvenir d'un benévole toujours disponible, souriant et joyeux.



Antoine MORELLI



Parce que le monde bouge

Le CIC, partenaire du CSAKB vous donne rendez-vous au 86 avenue de Fontainebleau afin de découvrir l'offre préférentielle réservée aux membres du CSAKB.

Le mot de la rédaction

Une nouvelle Présidente au CSAKB !

Le Comité Directeur Électif du 15 décembre 2004 a élu un nouveau bureau directeur dont vous trouverez la composition en dernière page. Antoine MORELLI quitte la présidence et c'est Melle Anne DUMONT qui a été élue pour le remplacer.

Un grand merci à Antoine pour toutes ces années passées à la tête du CSAKB.

Ce numéro concerne principalement l'Assemblée Générale du CSAKB qui a eu lieu le 8 décembre 2004.

La rédaction



Anne DUMONT est devenue en décembre dernier, la nouvelle Présidente du CSAKB.

Comme elle l'a expliquée au Comité Directeur Électif, elle désire rendre au CSAKB ce que le club lui a apporté durant les années qu'elle a passé en tant que joueuse au sein de la section Escrime.

Souhaitons lui bon courage pour cette tâche parfois ingrate !

Retrouvez nous sur :

www.csaakb.org

Assemblée Générale du CSAKB

L'an deux mil quatre,
Le 8 Décembre à 20h30,

Les membres de l'association C.S.A.K.B., se sont réunis à la Maison de l'Enfance en Assemblée Générale ordinaire sur la convocation faite par Antoine MORELLI, Président, conformément aux dispositions des statuts. Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée en entrant en séance par tous les membres présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Antoine MORELLI, Président du CSAKB.

Le Président constate que les membres présents, ou représentés, possèdent ensemble 273 voix, représentant 45 % des voix et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1. Le rapport moral du Président, le rapport d'activités du Secrétaire Général, le rapport du Trésorier et les rapports du Commissaire aux Comptes,
2. Le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
3. Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
4. La feuille de présence, les statuts de l'association et la liste des membres du Comité Directeur.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Allocution du Président
- Rapport d'activités du Secrétaire Général
- Rapport financier du Trésorier
- Rapports du Commissaire aux comptes
- Approbation du rapport du Commissaire aux comptes et des comptes de l'exercice du 1er juillet 2003 au 30 juin

- 2004 et affectation du résultat
- Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice suivant
- Quitus au comité directeur
- Questions diverses

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Les 17 jours d'Athènes ont été des moments magiques aux yeux des millions de spectateurs à travers le monde.

Y a-t-il d'autres activités sur la planète qui puissent réunir autant de personnes autour d'une même passion, de communauté, de partage et de respect des valeurs humaines. Je veux parler du sport bien sur ! Et surtout des jeux olympiques. L'équipe de France, a largement rempli son contrat ; j'en profite d'ailleurs pour leur dire un grand merci.

Mais il y a une personne que je veux particulièrement féliciter ; c'est le champion et maître Gaël TOUYA, médaille d'or par équipe au sabre et qui fut jusqu'à cette nouvelle rentrée entraîneur au CSAKB.

Il prend sa retraite sportive et part s'installer dans le sud de la France ou il enseignera le sport dans les collèges. Dois-je vous rappeler qu'il était chez nous au mois de janvier avec l'équipe de France, pour remporter la manche de la coupe du monde de sabre que nous organisons. Ce jour là, l'enthousiasme du public, des bénévoles et des organisateurs ; mais aussi la venue du ministre des sports, ont certainement aidé à la victoire de l'équipe et à sa qualification pour les JO.

Cela a d'ailleurs été mis en avant par Mr Jean François LAMOUR lors d'une interview. On se souvient du champion olympique et on salue sa réussite, mais sait-on qu'il a commencé sa carrière dans un club omnisports ou il a appris à aimer sa spécialité, le goût de l'effort, la vie communautaire, l'envie de mettre son énergie et son talent au service de son club et de son pays. Ce qui est une évi-

dence pour nous dirigeants et bénévoles est loin d'être connu et partagé par tous.

Pourquoi, je vous raconte tout cela ? Tout simplement pour en arriver à vous dire merci à vous tous, bénévoles et dirigeants du CSAKB, sans qui le club n'existerait pas.

Vous les bénévoles qui donné sans compter, qui pratiqué comme vous respiré ; Cela fait partie de votre philosophie de la vie, de votre équilibre. Pour être efficace, le bénévole doit s'épanouir dans ce qu'il fait et même s'il est un peu gauche parfois et prend quelques coup de battons ; fort heureusement, la famille des bénévoles est là pour le soutenir et continuer ensemble le chemin. Aujourd'hui, le nombre de bénévoles baisse régulièrement et c'est d'autant plus accentuée que le nombre d'associations augmentent.

Aujourd'hui, le bénévole doit connaître les règlements, il doit savoir encadrer, maîtriser les nouvelles technologies et savoir mettre sa vie familiale de coté. Cet homme n'a pas de salaire ! Alors si vous en croisé un de temps en temps, mettez-lui la main sur l'épaule et dite lui merci, son visage s'illuminera d'un grand sourire.

Coté infrastructure :

Sur le stade Le terrain de foot a été décaissé et re-compacté par du sable neuf. Les lignes de marquages en résine ont été retirées, ne satisfaisant pas d'un point de vue sécurité. Une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un terrain synthétique est lancée. Il faudrait en profiter pour refaire le piste d'athlétisme qui a aujourd'hui 30 ans.

Début septembre les travaux de la halle des sports ont débutés. Pour l'instant les délais sont maintenus, elle peut être livrée à la rentrée prochaine, sauf cas d'intempéries. Nous travaillons déjà sur les plan-

(Suite page 3)



Assemblée Générale du CSAKB

(Suite de la page 2)

ings. La piscine Le dossier est en étude, auprès de l'agglomération du Val de Bièvre.

Les démarches administratives sont toujours très longues ; c'est une particularité bien Française. Néanmoins, il a été acte que la piscine du Kremlin Bicêtre serait la 1ère renouvelée.

Le Gymnase : Malgré le remplacement des portes en bois, par des portes métalliques, cela n'empêche toujours pas les visites nocturnes. Ils ont commencé par faire du trampoline, ils en sont maintenant à débarrasser notre matériels (ordinateurs, chaîne Hi-fi, poste, petit matériel de musculation.... Cela fait des frais supplémentaires dont ont se serait bien passé.

La sécurité entre les deux gymnases : Des travaux de sécurisation, vont être entrepris, avec bandes rugueuses, plateau de ralentissement, renforcement de l'éclairage.

Je laisse le soin au secrétaire générale de vous parler des sections et des résultats sportifs.

Coté finances, ces deux dernières années ont été difficiles ; il faut le dire clairement, le club est aujourd'hui dans la zone rouge. Le frein est tiré et nous allons tout mettre en œuvre pour en sortir. Il est inutile d'accabler qui que ce soit, car il n'y a pas eut d'exagération des sections. Tout ceci est lié à l'augmentation des fédérations, des charges sociales, des déplacements ; mais aussi à la diminution des recettes. Le trésorier et le commissaire au compte, vous l'expliquerons plus en détail.

1964-2004 : 40 ans que le club existe. Nous l'avons fêté dans les salons de la mairie le samedi 03 avril. Les anciens et les nouveaux dirigeants ont répondu présent.

Une plaque commémorative leur a été remise pour leur implication dans le sport. La soirée c'est terminé autour d'un buffet offert par la municipalité que je remercie vive-

ment de sa participation et de son implication dans le sport au Kremlin Bicêtre et notamment au CSAKB. Cette soirée fut chaleureuse et conviviale.

En cette année de quarantenaire, nous avons notre lot de médaillés jeunesse et sport. Bertrand MAIGNÉ et Delphine VILDIER ont reçu les lettre de félicitations de jeunesse et sport au 1/01/04 Évelyne POINSOT, Cédric THEPAUT et Annie CROISIER sont décoré médaille de bronze au 01/01/04. Jean-claude LEVEQUE et Pierre CROISIER sont décoré médaille de bronze au 14/07/04 ; Gilles DELUS et Philippe MICQUIAUX sont décorés médaille d'argent au 01/01/04 et Robert HURTADO est décoré médaille d'or au 14/07/04. Je vous félicite tous, pour votre engagement dans le sport.

Mercredi prochain, aura lieu le Comité Directeur Électif. Je convie d'ailleurs tous les membres à y participer. Cette année, je ne me représenterai pas au poste de président. Il est de coutume maintenant qu'un président ne fasse pas plus de cinq ans et je suis au bout de cette échéance.

Cela fait plus de vingt ans que je suis au club, mais ces cinq dernières années mon permis de découvrir les dirigeants, les bénévoles, les entraîneurs avec leurs inquiétudes, leurs passions, leurs goûts à l'effort pour le plaisir, le plaisir du sport.

Et puis il y a ceux qui ont disparu et qu'il ne faut surtout pas oublier ; Jean pierre LANGE est le dernier. Ils s'en vont laissant un grand vide.

Nos rapport avec la mairie sont bons et je n'exagérerai pas en disant qu'ils sont même très bons. Nous avons construit un partenariat basé sur le respect et la confiance. Je remercie monsieur le Maire, les élus et le service des sports pour les moyens financiers et matériels mis en œuvre pour faciliter le sport.

Je vous remercie de votre attention

Antoine MORELLI passe la parole à Bertrand MAIGNÉ, Secrétaire Général.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Bonsoir,

Comme tous les ans, je vais vous faire un rapide compte-rendu de la saison passée et des événements futurs qui nous attendent.

Je commencerai par le quarantenaire du club :

Le 3 avril a eu lieu à la mairie, la cérémonie du quarantenaire qui a réuni anciens et nouveaux dirigeants du club avec des acteurs majeurs de la vie municipale. Cette soirée a été l'occasion de partager les nombreux souvenirs autour d'un buffet campagnard offert par la municipalité. Pour remercier les bénévoles qui s'activent depuis, pour certains, 40 ans, nous avons voulu leur offrir une plaquette souvenir.

Certains on pu trouver cette cérémonie un peu longue, mais comment remercier correctement toutes ces personnes sans y consacrer un peu de temps ? Ce n'est que justice ! Pour ceux qui n'ont pas assisté à cet événement, vous pouvez toujours vous procurer au secrétariat du club la plaquette du quarantenaire.

Vous y trouverez aussi quelques DVD de la cérémonie que vous pourrez emprunter.

A présent, parlons des installations :

Un nouveau gymnase sur le Kremlin-Bicêtre ! Je vous informe que la première pierre sera posée ce samedi à midi lors d'une cérémonie. C'est une bonne nouvelle pour notre club : les sections actuelles vont pouvoir s'étendre grâce à cette nouvelle structure. Et la création d'autres disciplines me direz-vous ? Eh bien comme vient

(Suite page 4)

Assemblée Générale du CSAKB

(Suite de la page 3)

de vous en faire part notre Président et comme vous le confirmera notre Trésorier, nos finances sont au plus mal. C'est un comble ! Nous avons enfin une nouvelle structure comme nous le demandions depuis longtemps et nous ne pourrions peut-être pas financièrement créer de nouvelles activités, même si la volonté est là.

Le stade a vu la rénovation du terrain de foot et la suppression des bandes de marquage délimitant l'espace de jeu. La lisse a aussi commencée à être changée, mais le chantier n'est pas achevé et de nombreux trous dangereux ne sont pas balisés ou bouchés. Les utilisateurs doivent donc rester vigilants. Toujours sur le terrain, une étude a commencé afin d'évaluer la faisabilité d'un terrain synthétique.

Au niveau du gymnase, les aménagements de sécurité à la sortie du parking devraient reprendre. Nous avons par contre des problèmes de sécurité d'accès à l'intérieur du Gymnase : malgré le changement des portes d'accès, des intrusions et des vols ont toujours lieu. La section Gymnastique en a fait la mauvaise expérience il y a quelques temps. Il n'y a toujours pas de gardiennage adapté.

Afin de ne pas être trop long, je ne vais pas vous parler de toutes les sections, mais des résultats sportifs et événements qui ont marqué la vie du club :

- La section Gymnastique a participé pour la deuxième année consécutive aux championnats de France de Step en présentant cette fois deux équipes. Les résultats ont été à la mesure de nos espoirs. Je les félicite aussi pour leur participation au Téléthon la semaine dernière. La Gym a aussi obtenue de très bons résultats au niveau départemental.
- L'escrime n'a pas été en reste avec le tournoi de Coupe du Monde de Sabre en Janvier et

les championnats de France cadets en mai. Deux grands succès et une réelle satisfaction pour les organisateurs bénévoles. Malheureusement, le tournoi de Coupe du Monde n'aura pas lieu l'année prochaine sur décision des instances internationales. Nous pouvons néanmoins être fiers puisque notre compétition a vu la victoire et la qualification de l'équipe de France aux jeux olympiques d'Athènes. La section peut aussi se glorifier de plusieurs titres de champions de France.

- L'équipe première de Football est montée en division supérieure et a atteint un niveau qui n'avait pas été le leur depuis bien longtemps. Cette section a retrouvée, grâce à ses dirigeants, une ambiance sereine. Comme chaque année, elle a organisé ses traditionnels tournois en janvier et juin.

Signalons aussi le gala des Arts martiaux qui s'est déroulé dans le cadre du quarantenaire du CSAKB, les tournois du Volley, le tournoi de Boxe Française qui s'est déroulé fin novembre et le Gala de Gymnastique.

Je voudrais enfin porter votre attention sur une première : la première édition du tournoi du fair play : près de 200 participants venant de différentes sections ont participé aux quatre soirées du tournoi. Foot en salle, Volley, Badminton et Handball étaient au programme en toute convivialité.

Un dernier petit mot sur une section qui a failli trépasser par manque d'adhérents : l'athlétisme. Les jeunes sont de retour et l'école d'athlétisme bat son plein.

Je terminerai en vous parlant de la baisse des adhérents : 60 en moins l'année dernière, nous n'avons pas encore les chiffres mais nous espérons avoir retrouvé ces adhérents cette année.

Je vous remercie de votre attention et redonne la parole à notre

Président.

Antoine MORELLI passe la parole à Gilbert CLAVEL, Trésorier, pour la lecture de son rapport.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Revenons sur les propos de notre président concernant les finances de l'exercice et tentons d'expliquer ces très mauvais résultats. En effet, une perte de 21.641 € ressort à l'arrêté des comptes au 30 juin 2004. Elle a pour raison la conjonction de deux phénomènes : l'un qui est l'augmentation des dépenses dues à l'augmentation générale du coût de la vie (déplacements, affiliations, charges sociales etc. ...) l'autre la diminution croissante des subventions jeunesse et sport et département. Il s'agit là vous en conviendrez d'un cocktail explosif qui nous mène droit à de grosses difficultés financières dès le début de l'année 2005 si nous ne prenons pas dès aujourd'hui les mesures drastiques pour sauver le CSAKB.

La municipalité a toujours eu le souci de soutenir les efforts du club dans sa mission éducative et sociale, mais la convention que nous avons signée avec elle, il y a quelques années, comprenait une clause d'augmentation de la subvention basée sur l'augmentation des adhérents Kremlinois, sans tenir compte de la réalité économique et de ses implications sur notre gestion. C'est ainsi que depuis 15 ans, le coût de la vie a fortement augmenté alors que les subventions municipales ont quasiment stagné à l'exception de subventions exceptionnelles liées à certaines manifestations. C'est d'ailleurs fort de cette constatation que la nouvelle version de la convention tient compte d'un réajustement financier en fonction de l'établissement d'un budget prévisionnel basé sur des besoins estimés au plus près de la réalité en remplacement de l'ancienne clause.

Il est important également de connaître précisément la politique

(Suite page 5)

Assemblée Générale du CSAKB

(Suite de la page 4)

sportive que souhaite mettre en place notre ville et des moyens qu'elle veut se donner pour y arriver. Doit-on continuer les compétitions ? À quels niveaux ? Sachant que le sport de masse débouche inévitablement vers ce type d'évolution.

C'est fort de ces réponses et des moyens qui seront mis en place que nous pourrions gérer convenablement nos sections.

Depuis plus de trois ans, les rapports de trésorerie qui vous ont été faits annonçaient précisément ce qui arrive maintenant, puisque nous n'avons pas pris alors les quelques mesures restrictives pour y remédier. C'est donc de notre responsabilité à tous si nous en sommes là aujourd'hui. Nous n'avons pas été assez vigilants et le bureau aurait dû mettre en garde certaines sections plus tôt et interdire certaines manifestations quitte à provoquer des mécontentements.

Dorénavant, nous ne tiendrons plus compte dans vos budgets prévisionnels des recettes aléatoires type subventions, sponsoring ou mécénat afin de ne pas réitérer les erreurs du passé.

Venons-en à l'essentiel immédiat, et voyons les mesures drastiques qui ont été prises avec l'accord du comité directeur du CSAKB.

En ce qui concerne les budgets de l'ensemble des sections, ils seront minorés, dès maintenant et pour l'année 2004/2005 de

10 %, et augmentés de 10% pour les sections créditrices. C'est ce que l'on appelle la solidarité. De plus tous les dépassements enregistrés de l'année écoulée seront réintégrés à hauteur de 50 %. Limitez vos dépenses au maximum, certaines sections ont déjà supprimé des stages et des tournois en attendant des jours meilleurs.

Il faudra continuer notre politique d'augmentation des cotisations

pour reconstituer nos fonds propres devenus inexistantes, ceci dans le respect de la mission sociale qui nous est dévolue et au moins jusqu'au réajustement par rapport à la moyenne départementale dont nous sommes très en deçà.

Toutes ces premières mesures que vous vous engagez à mettre en place par votre approbation ne nous permettrons que de terminer l'année sportive en respectant nos engagements et nos signatures au 30 juin 2005. Ensuite, il faudra continuer les efforts, mais d'ores et déjà, des démarches ont été entreprises auprès de la municipalité pour qu'ensemble et en pleine confiance mutuelle, nous assurions plus sereinement les années à venir.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite néanmoins une bonne année sportive 2004/2005 car je sais que c'est dans l'adversité et les difficultés que vous êtes les meilleurs.

Antoine MORELLI passe la parole à Mr DENOUAULT, Commissaire aux Comptes, pour la lecture de ses rapports.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 8 décembre 1999, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2004 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association "C.S.A.K.B.", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit

selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A côté du compte résultat de l'exercice 2003/2004 qui accuse un déficit de 21 641 €, est présenté un budget prévisionnel 2004/2005 aboutissant à un résultat positif de 22 923 €. Notre mission légale ne concerne pas ces données prévisionnelles mais les seuls comptes annuels de l'exercice clos au 30/06/2004.

Le dérapage des charges et des produits dudit exercice ayant pour effet d'aboutir à des fonds propres négatifs au 30 juin 2004 contrairement aux ambitions annoncées lors de la précédente assemblée générale ainsi que des perspectives bien optimistes pour l'exercice en cours, nous conduisent à émettre une réserve quant aux conséquences pouvant découler de cette situation. Il appartient aux dirigeants et aux parties concernées d'apprécier la capacité de l'association à redresser sa situation et à prendre les mesures appropriées.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la

(Suite page 6)

Retrouvez nous
sur le Web :

www.csakb.org

Assemblée Générale du CSAKB

(Suite de la page 5)

situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice

II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris
le 20 novembre 2004

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune

convention de cette nature.

Fait à Paris
le 20 novembre 2004

La discussion est ouverte, le Président répond aux questions posées et fournit toutes explications sur les documents présentés.

Mr le Maire et Mr Malmaison, conseiller délégué au sport, participent aussi aux débats lorsque le sujet concerne la municipalité.

Puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne acte, au Président, de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée des documents légaux.

Cette résolution est adoptée à 244 voix pour et 29 voix contre.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport du Trésorier et des rapports du commissaire aux

comptes, approuve ces rapports.

Cette résolution est adoptée à 246 voix pour et 27 voix contre.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2003-2004 (clos au 30 juin 2004), les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports, et décide d'affecter la perte s'élevant à 21 641 € au poste report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à 246 voix pour et 27 voix contre.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier aux membres du comité directeur, au titre de l'exercice 2003-2004 pour l'accomplissement de leur mission.

Cette résolution est adoptée à 246 voix pour et 27 voix contre.

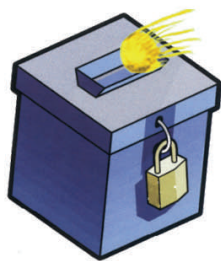
CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve le budget 2004-2005.

Cette résolution est adoptée à 245 voix pour et 28 voix contre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire Général présents à l'assemblée.



CLUB SPORTIF ET ATHLÉTIQUE

5, boulevard Chastenot de Géry
94270 Le Kremlin-Bicêtre
Téléphone : +33(0)1 46 70 60 60
Télécopie : +33(0)1 49 59 00 93
Mail : csakb@csakb.org

Comité Directeur Électif

Résultats des élections au Bureau du CSAKB :

- Présidente : Anne DUMONT
- Vice-présidents : Philippe MICQUIAUX, Bertrand MAIGNÉ et Robert HURTADO
- Secrétaire Générale : Solange RENAUDEAU
- Secrétaire Général adjoints : Cédric THÉPAUT et José DA COSTA
- Trésorier : Gilbert CLAVEL
- Trésorier adjoint : Bertrand DESCOMBES

Comité de Rédaction KB Sport :

Directeur de la publication : Anne DUMONT
Comité de rédaction : Bertrand MAIGNÉ & Rédacteurs des articles
Secrétariat administratif : Michel KLEIN